Ce que nous apprend déjà le coronavirus (p. 4)

COMMUNISTES

Retraites

NON au coup de force du 49-3

OUI au référendum

vidéo

Chronique du fiasco annoncé de votre réforme des retraites

André Chassaigne

L'AIR DU TEMPS

Message ?

Reportage sur une pleine page du *Figaro* (du 27/2) intitulée « À l'école de la guerre urbaine ». On y voit des militaires jouer à la guéguerre dans la commune de Sissonne, dans l'Aisne. Là, on y a construit un faux village (Beauséjour) et une fausse ville (Jeoffrécourt) que des uniformes doivent reconquérir. « En ville, la menace vient de partout », explique un colonel qui rappelle qu'une ville, c'est plein de « civils potentiellement défavorables ». En résumé, on nous assure que « le combat urbain est appelé à devenir la norme des conflits. Il est impératif de s'entraîner dans des conditions proches du réel ». Après la lecture de cet article, reste comme un malaise : c'est quoi le message ? ✪

Gérard Streiff

SOUSCRIPTION 2020 (cliquez)

Je verse : ..... €

"En pleine bataille des retraites donner les moyens au PCF d'intervenir"

Chèque à l'ordre de "ANF PCF" : 2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris Cedex 19

AGENDA MILITANT

Tous les mardis c'est l'Université permanente. Programme sur @universitepermanente

4 mars 18 h : Rencontre avec les candidat.e.s, bibliothèque Viala, Saint-Pierre-des-Corps (37)
4 mars 18 h 30 : Meeting avec Pierre Laurent, à Le Petit Kursaal, Besançon (25)
4 mars 18 h 30 : Réunion publique, salle du Lac, rue du Lac, Saran (45)
4 mars 18 h 30 : Viva !, l'écologie, espace Magnan, Nice (05)
4 mars 18 h 30 : Rencontre stammtisch, à l'Italien du coin, Strasbourg (67)
4 mars 19 h : Rencontre Ville et Santé, 90 bis av V. Cresson, Issy-les-Moulineaux (92)
5 mars : Journée d'actions et de manifestations des enseignants
5 mars : "L'université et la recherche s'arrêtent", journée de grève et de manifestations
5 mars 18 h : Soirée de la gauche et des écologistes, place Saint-Anne, Tarbes (65)
5 mars 18 h 30 : Rencontre publique, salle Louis-Delluc, Bergerac (24)
5 mars 18 h 30 : Rencontre citoyenne, 11 av Paul-Langevin, Bagnols-sur-Cèze (30)
5 mars 19 h : Grand meeting, halle Martenot, Rennes (35)
6 mars 19 h : Initiative nationale sur l'égalité femmes-hommes, à la Bellevilloise, Paris
6 mars 18 h : Rencontre avec les candidat•e•s, Mairie annexe de Biver, Gardanne (13)
6 mars 18 h : Au grand meeting, salle Paul-Éluard, Dieppe (76)
6 mars 18 h : À votre rencontre- rond point de la fringale- Mitry-Mory (77)
6 mars 19 h : Rassemblement pour la victoire, Palais des sports, Tremblay-en-France (93)
6 mars 19 h : Grand meeting, salle Barbara, Saint-Ouen-sur-Seine (93)
6 mars 20 h : Réunion publique, la ferme d'Ayau, Roissy-en-Brie (77)
6 mars 20 h 30 : Spectacle/débat « la violence des Riches », 8 bis rue des Déportés, Montataire (60)
6-7 mars : Hommage à Pierre Sémard, dans les villes, gares et dépôts SNCF
7 mars 10 h : Marche mémorielle de Borredon (82)
7 mars 10 h : Rencontre Journée internationale pour le droit des femmes, 16 rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Neuilly sur Marne (93)
7 mars 10 h : Ramasser, nettoyer, apporter, pique-niquer, rdv parking de la Pyramide, Bagnols-sur-Cèze (30)
7 mars 10 h : Déambulatoire féministe, départ gymnase Carmen-Leroux, Gentilly (94)
7 mars 10 h 30 : Meeting unitaire, Yseurespace, Yzeure (03)
7 mars 11 h : Déambulation féministe, départ Hôtel de Ville, Villejuif (94)
7 mars 11 h-23 h : Fête de l'Avenir, Carrefour 18, Rennes (35)
7 mars 14 h : Gilets jaunes dans les aéroports
7 mars 15 h 30 : Une ville féministe, 21 av Gabriel-Péri, Saint-Ouen (93)
7 mars 17 h : Présentation de la liste et projet municipal, cinéma André-Malraux, Villeneuve-la-Garenne (92)
7 mars 17 h : Réunion publique, salle Henriet-Rouard, 6 rue Henriet Rouard, Montargis (45)
7 mars 19 h : Grève Party, au Kilowatt, Vitry-sur-Seine (94)
7 mars 19 h : Soirée de solidarité avec les grévistes, Bourse du travail, Malakoff (92)
8 mars 10 h : Flash mob féministe, 5 rue Hippolyte-Bottier, Compiègne (60)
8 mars 14 h : La fête féministe, quai Yermoloff, La Tronche (38)
8 mars 15 h 40 : Rassemblement dans le cadre de la journée mondiale pour les droits des femmes
8 mars 16 h : La fête, une autre ville est possible, salle Chanteloup, Aulnay-sous-Bois (93)
8 mars 16 h : Concert de soutien, place de la République, Perpignan (66)
9 mars 10 h 30 : Conférence de presse avec Pierre Laurent, gare de Nîmes (30)
9 mars 14 h : Marche exploratoire Quartier Couriat, rdv salle José-Morom, Riom (63)
9 mars 18 h 30 : 49.3 / retraite débat avec Pierre Laurent, Centre culturel Jean-Ferrat, Cabestany (66)
9 mars 19 h : Meeting, Maison du peuple, salle 327, Belfort (90)
10 mars 18 h 30 : La place des femmes au travail, 14 rue Scandicci, Pantin (93)
10 mars, 18 h 30 : Meeting, Maison du peuple, Gardanne Biver (13)
10 mars 18 h 30 : Stammtisch, parlons des gratuités, au Croque bedaine, Strasbourg(67)
10 mars 19 h : La grande soirée, salle des Fêtes, 15 rue Charles-Michels, Bagneux (92)
10 mars 19 h : Grand meeting pour une nouvelle énergie, salle Jean-Mermoz, Toulouse (31)
10 mars 19 h : Le grand meeting, sente de la Souche, La Courneuve (93)
10 mars 19 h : Meeting anti RN, salle des Fêtes, Mantes-la-Ville (78)
10 mars 20 h : Grand meeting, salle des Fêtes, Moulins (03)
11 mars 18 h 30 : Meeting avec Jean-Paul Lecoq, Salle des fêtes de Bléville, Le Havre (76)
11 mars 19 h : Rencontre publique, salle Braun, Metz (57)
11 mars 19 h : Rencontre publique, école Anatole-France, Epinay-sur-Seine (93)
11 mars 19 h : Meeting du 1er tour, salle Paul-Éluard, La Ciotat (13)
11 mars 19 h 30 : Le Meeting, théâtre Gérard-Philipe, Champigny (94)
11 mars 20 h : Réunion publique, salle Désiré-Granet, Villard-Bonnot (38)
12 mars 18 h 30 : Meeting, hall de Lescudeliers, Aurillac (15)
12 mars 18 h 30 : Meeting, salle Ange-de-Guernisac, Morlaix (29)
12 mars 19 h : Grand meeting de fin de campagne, salle des fêtes Jean-Jaurès, Malakoff (92)
12 mars 19 h : Meeting unitaire, Élancourt (78)
12 mars 20 h : La soirée de campagne, salle Jean-Vilar, Mitry-Mory (77)
12 mars Minuit : Clôture du référendum d'Initiative partagée sur le site du ministère de l'Intérieur
13 mars 18 h 30 : Meeting, salle du Moustier, Nogent (60)
13 mars 18 h 30 : Meeting, Centre culturel Jean-Ferrat, salle Cerda, Cabestany (66)
13 mars 19 h : La grande réunion, au Scarabée, La Verrière (78)
14 mars : Marches pour le climat
15 mars : Premier tour des élections municipales
16 mars : CEN spécial élections

Pour connaître davantage d'initiatives, consulter le site www.PCF.fr
http://www.pcf.fr/actions
Vous pouvez nous communiquer vos initiatives à venir par courriel à communistes@pcf.fr

Ne les laissons pas faire, nous en avons la force

Par Sébastien Jumel, député communiste de Seine-Maritime

Après deux années de mandat marquées par une violence sociale inédite et des attaques sans précédent contre notre système de protection sociale à la française, le Président Macron a pensé être tout puissant pour détricoter l'architecture de nos retraites, héritage d'Ambroise Croizat, du sang et des larmes des combats de la Résistance et des « Jours Heureux » imaginés par le CNR. Macron s'enferme désormais seul face au peuple en dégainant le 49.3 pour éteindre le débat à l'Assemblée nationale qui a mis en lumière la profonde injustice de son projet, ses très nombreuses zones floues et le risque majeur que comporte le renvoi aux ordonnances de points essentiels du système qu'il rêve d'instaurer.

Le Premier ministre, ce n'est pas un hasard mais un aveu de faiblesse, recourt au passage en force au moment précis où la discussion du texte allait venir sur la valeur du point, c'est-à-dire sur la garantie dans le temps du niveau des pensions et sur l'âge pivot notamment. Tout le mépris de l'exécutif pour le corps social tient dans l'utilisation de cette arme du 49.3 normalement prévue pour mettre en cohérence une majorité mais pas pour museler l'opposition, les oppositions.

Cette violence, le refus d'un véritable dialogue, d'une négociation avec les organisations syndicales, nous les avons observés dès la manifestation du 5 décembre. Il était clair que Macron et le gouvernement, qui cherchent politiquement à se refaire la gaufrette en donnant des gages à l'électorat de droite, avaient la ferme volonté de passer leur projet à points coûte que coûte. L'attitude du pouvoir, après la gifle du Conseil d'État qui a mis en pièces le texte gouvernemental, en est une flagrante illustration. Très rapidement nous avons donc réfléchi à la manière dont les députés communistes pouvaient être utiles au mouvement social, appuyer le mouvement social, le prolonger et faire entrer les voix du monde du travail à l'Assemblée nationale.

Depuis le début des débats, en commission spéciale le 4 février, et dans l'Hémicycle à partir du 17 février, notre engagement s'est appuyé sur une critique sans ambiguïté d'un projet de loi qui s'apprête à brutaliser le monde social. Pour accompagner le mouvement social, nous avons décidé avec André Chassaigne, le président du groupe GDR et des députés communistes à l'Assemblée, d'adopter une stratégie de confrontation sur le fond avec la majorité. Nous avons construit, projet contre projet, une réflexion sur l'avenir de notre système de retraite. Et nous avons présenté une proposition de loi le 28 janvier dernier afin de mettre dans le débat des arguments de progrès social tels que la retraite à taux plein dès 60 ans ou encore un calcul des droits à la retraite sur les 10 meilleures années pour le secteur privé.

Nous avons souhaité développer ces propositions au fur et à mesure de l'examen du texte. C'est pourquoi le groupe a déposé plus de 13 000 amendements. Nous refusons de parler d'obstruction car les amendements que nous avons déposés l'ont été pour servir le débat démocratique concernant un projet qui va bouleverser la vie des Françaises et des Français après 74 ans d'un régime par répartition, certes imparfait et qui mérite à ce titre des améliorations, mais qui nous est envié dans le monde entier. Décemment, le gouvernement pouvait-il penser que 15 jours suffiraient pour soumettre aux représentants du peuple une telle contre-réforme ?

Le gouvernement a choisi de passer en force, d'abord en fixant des délais intenables pour adopter une loi aussi fondamentale, puis par le 49.3. L'obstruction démocratique vient du gouvernement.

La manière dont se sont déroulées les discussions autour de la réforme des retraites traduit également les relents antidémocratiques de cette majorité. La suppression de près de 4 000 de nos amendements au cours des débats, sans qu'aucune justification ne soit apportée, la présence de 29 ordonnances dans le texte qui prive la représentation d'autant de débats, l'utilisation du 49.3, une majorité aux abois incapable de débattre voire même insultante ; tous ces éléments sont révélateurs de la brutalité de ce projet politique. Notre stratégie a été cohérente, et je crois qu'elle a permis de débusquer le piège dans lequel la majorité a essayé d'enfermer ce débat.

Un ensemble d'acteurs de poids

Le récit de cette bataille parlementaire c'est aussi celui d'une entrée progressive d'un ensemble d'acteurs de poids contre ce mauvais projet de loi. D'abord, les hautes institutions de la République, dont l'avis du Conseil d'État, qui a conforté notre analyse, puis le Haut Conseil à l'Égalité qui a dénoncé les faux-semblants sur la question des retraites des femmes. Nous nous sommes également inspirés de critiques plus larges, y compris celles en provenance des artisans de la réforme, dont la voix d'économistes ultra-libéraux, qui après avoir soutenu le projet ont reconnu la dangerosité de cette réforme.

Le débat a été aussi brutal sur le fond. La majorité nous a opposé un silence coupable lorsque nous avons demandé des explications sur la valeur du point, ou sur ce que signifiait une carrière complète dans le futur régime à points par exemple. Nous avons pu démontrer dans un travail collectif mené par tous les députés communistes en quoi les arguments affichés se révélaient être des éléments de langage, des artifices. Rien ne nous a été répondu hormis des slogans marketings et fallacieux. Ce gouvernement hors-sol, appuyé par une majorité docile et aveugle, n'a eu en vérité aucun argument valable à faire valoir pour défendre son projet. L'étude d'impact tronquée, les hypothèses retenues qui nient la réalité économique et sociale de notre pays sont autant d'exemples qui apportent la preuve de l'incapacité de cette majorité à apporter des réponses concrètes aux inquiétudes des Français. L'aveu est aujourd'hui cinglant avec ce recours au 49.3, qui marque la fin de non-recevoir démocratique de ce gouvernement.

Face à des députés « Playmobil » en Marche, comme je les ai qualifiés pour tenter de les faire réfléchir et réagir sur les conséquences pour le monde du travail du texte qu'ils soutiennent aveuglément, mécaniquement, ce débat nous l'avons pris avec sérieux, en questionnant sur le fond avec nos collègues de gauche toutes les lignes du texte soumis à l'Assemblée et nous voyons que cela a payé. Ce débat est une forme de renaissance pour les communistes qui sont enfin entendus dans le débat médiatique. Beaucoup ont compris et reconnu que nous avions la capacité à démontrer le caractère injuste et illisible de cette réforme, que nous étions les porteurs d'une espérance qui avait débuté avec le CNR et Ambroise Croizat à la Libération. Nous avons su concrétiser avec intelligence des moments forts, en travaillant avec l'ensemble des forces de gauche au sein du Parlement. Le dépôt de la motion référendaire le 17 février dernier, à l'initiative des députés communistes, a réussi à fédérer socialistes et insoumis, et au-delà même des membres du groupe Liberté et Territoires ainsi que quelques membres des Républicains. Nous allons pouvoir nous retrouver une nouvelle fois avec la discussion des motions de censure qui je le crois permettra de faire converger les colères et les critiques sur ce texte. Nous poursuivrons également le débat sur le projet de loi organique qui devra être discuté prochainement, et qui précise toute la logique libérale et austéritaire de cette réforme.

Je crois sincèrement que dans ce débat nous avons su raviver notre capacité de rassemblement. Nous avons su regagner confiance en nous. Le gouvernement a essayé de nous voler des références, de nous voler notre Histoire et de nous faire croire qu'il porte des mots comme justice et universalité. Avec le 49-3, le Président de la République entérine le fait que la guerre sociale qu'il mène depuis deux ans se double chaque jour davantage d'une guerre démocratique.

Ne les laissons pas faire, car nous en avons la force. Fort de l'hostilité d'une écrasante majorité de Français à ce projet, opposons notre dignité au bâillon du 49-3. ✪

Ce que nous apprend déjà la pandémie de Coronavirus

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes nous ne savons pas encore quelle sera l'évolution de cette pandémie virale (sa durée, son extension, le nombre de victimes, l'impact en Franc, etc.). Pour autant, nous pouvons déjà faire plusieurs observations.

Le point de départ est en Chine en décembre et, après quelques moments de flottement durant les deux premières semaines, des mesures rigoureuses et impressionnantes de prévention ont été prises par les autorités chinoises : confinement strict et visiblement respecté de plusieurs dizaines de millions de personnes, construction en urgence de milliers de lits hospitaliers pour faire face à l'afflux de malades, mobilisation de forces médicales de réserve, organisation de la distribution de nourriture, etc. Cette façon de faire a impressionné le monde. La population chinoise, dans sa majorité, a adhéré et respecté les directives. On n'est pas sûr que l'Occident aurait obtenu de tels résultats et aurait été capable d'agir avec une telle ampleur. Wuhan, c'est aussi grand que l'Île-de-France… Les progrès de la biotechnologie ont permis aux Chinois d'établir en un temps record le génome du virus et des outils de diagnostic biomoléculaire ont été créés. La coopération mondiale a été exemplaire de ce point de vue.

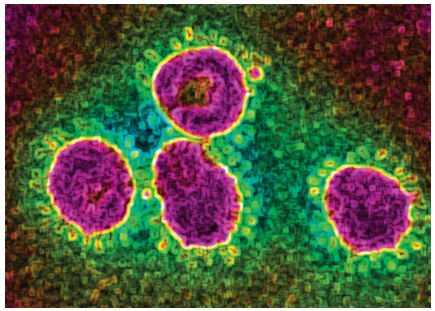

En France, des mesures sérieuses ont conduit à limiter la contagion, mais l'incertitude sur l'évolution reste incontestable. Le ministère de la Santé a bien géré le premier épisode, mais voici que l'infection s'étend ; l'Italie est sérieusement touchée ainsi que d'autres pays. Le gouvernement français touche maintenant aux limites de ce qu'il peut faire du fait des politiques qu'il a suivies antérieurement. Tant de lits hospitaliers ont été fermés et la crise hospitalière est tellement importante qu'on ne voit pas comment on pourrait faire face à une arrivée massive de patient·e·s sans mettre en péril les autres hospitalisé·e·s. Selon une étude du ministère de la Santé publiée en octobre 2019, 4 200 lits d'hospitalisation complète ont été fermés en 2018 par Mme Buzyn. Les services d'urgence sont saturés en permanence. Aurait-on la capacité de créer des lits supplémentaires comme l'ont fait les Chinois ? Le doute est permis. L'État n'a aucune réserve de masques et des réunions tenues au ministère cette semaine ainsi qu'à l'ARS Île-de-France ont montré qu'il y avait une incapacité à offrir ces fournitures : on a conseillé aux professionnels de santé d'utiliser les restes de stocks de l'épidémie de 2009, or ils ont été détruits car périmés… Il n'y a plus aucun masque disponible. Si la crise s'aggrave en France, la sérénité gouvernementale sera probablement très vite mise à mal. Qui plus est, nous n'avons plus les capacités industrielles de produire ces masques. Quant aux prix, ils flambent. Multipliés par plus de 10 en quelques jours. L'économie de marché est incapable de faire des choix acceptables en termes d'éthique sanitaire. Et la politique d'austérité néolibérale appliquée au système de santé en fermant des lits, en mettant dans la crise permanente les hôpitaux, en réduisant le nombre de médecins, en économisant sur les stocks nécessaires pour la sécurité d'approvisionnement en matériel et en délocalisant l'industrie met le pays en grande difficulté. La pandémie est aussi en train de provoquer une crise économique, à moins qu'elle n'en soit que le révélateur. C'est peut-être la raison pour laquelle les Bourses « dévissent » dans une proportion qui peut sembler irrationnelle eu égard au caractère nécessairement transitoire de l'épidémie. La spéculation trouve ici encore des motifs d'exercer ses talents. Le coronavirus nous apprend la fragilité d'une économie non planifiée, spéculative, ne tenant aucun compte des besoins fondamentaux humains, en particulier ceux de la sécurité des approvisionnements sanitaires et de la santé en général.

Maryse Montangon
membre du CEN
responsable du collectif Santé, protection sociale

DON AUX ARCHIVES DU PCF

Pierre Cornevin, musicien et ami du compositeur Jean Wiener, dans le cadre du centenaire du PCF, a remis à Pierre Laurent, président du Conseil national, la partition originale "La mort de Lénine" par l'intermédiaire de la section de Paris 5e.

" Je suis heureux de le faire parce que cette œuvre a été une commande du PCF en 1970 et je sais que vous en ferez bon usage." Pierre Cornevin a remis également un extrait de la partition de "la chanson des CDH" créée par Jean Wiener, ainsi qu'un exemplaire d'Allegro appassionato. La partition originale "La mort de Lénine" trouvera une place lors de la grande exposition "le Parti de l'Art" au siège du PCF à partir du 18 septembre prochain.

La bataille du référendum, plus que jamais centrale

Les voies de la riposte à Macron, par Olivier Dartigolles

Le Premier ministre a annoncé samedi en fin de d'après-midi le recours au 49.3 pour le projet de loi sur les retraites, privant ainsi la représentation nationale d'un vote sur un texte présenté par Emmanuel Macron et le gouvernement comme la « reine des réformes du quinquennat ». L'opération a été préparée en loucedé lors d'un Conseil des ministres extraordinaire consacré, le matin même, au Coronavirus. Pour faire oublier la fièvre parlementaire sur la réforme des retraites et passer à autre chose, le pouvoir a manœuvré avec cynisme en profitant de l'inquiétude des Français vis-à-vis d'un risque d'épidémie (voir plus bas). Le pouvoir mise sur un basculement de l'opinion publique du dossier des retraites à celui du Coronavirus.

À quinze jours des élections municipales, il ne voulait pas faire durer le supplice. Comme cela avait déjà été le cas lors de l'examen du projet de loi en commission spéciale, le débat dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale au cours des 12 derniers jours a de nouveau fait la démonstration de l'incapacité du gouvernement et de sa majorité parlementaire à apporter des réponses précises à des questions portant sur l'avenir des retraites. Certains sujets ont même tourné à un véritable fiasco pour le pouvoir. Un exemple parmi tant d'autres : comment va évoluer la valeur du point ? Réponse : par une indexation sur un index… qui n'existe pas, qui reste à créer de l'aveu même du ministre ! On pourrait multiplier les exemples : sur la pénibilité (bravo aux députés communistes pour avoir si bien parlé des métiers où les salariés n'ont vraiment pas envie d'avoir le « loisir de se tuer à la tâche », sur le financement de la période de transition, sur la situation faite aux femmes, sur les inégalités entre générations, sur l'espérance de vie en bonne santé et l'âge pivot… Le seul élément gravé dans le marbre est la règle d'or de « l'équilibre financier », avec une baisse du financement et de la part de la richesse nationale consacrée aux retraites. Malgré des mois et des mois de « concertation », de pédagogie, le pouvoir n'a pas réussi à convaincre de la nécessité, et encore moins des bienfaits ou de la justice de sa réforme du système de retraites. En s'attaquant au cœur du pacte social, Emmanuel Macron et le gouvernement ont en fait ouvert un débat de fond portant sur le choix de société (quel travail, quelle vie après le travail, la solidarité entre les générations, le financement de notre protection sociale, les inégalités).

Aujourd'hui, malgré les départs successifs de députés macronistes (un sénateur des Bouches-du- Rhône vient d'annoncer son départ du groupe au Sénat et des députés sont à la manœuvre pour constituer un nouveau groupe au Palais Bourbon), le pouvoir dispose toujours d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Le 49.3 est donc utilisé contre les oppositions et la démocratie parlementaire, pour mettre fin au débat sur le fond, comme cela avait été le cas pour les travaux de la commission spéciale, et pour mettre un terme à ce spectacle catastrophique pour le pouvoir d'une majorité dos au mur, incapable de défendre sa réforme, confrontée à une opinion publique majoritairement hostile au projet de loi et favorable au recours au référendum comme ultime solution. Après le choix d'une procédure accélérée (pour une réforme qui ne rentrerait en vigueur qu'en 2037, où est l'urgence ?), l'utilisation du 49.3 est donc un nouveau seuil franchi dans la crise politique et démocratique.

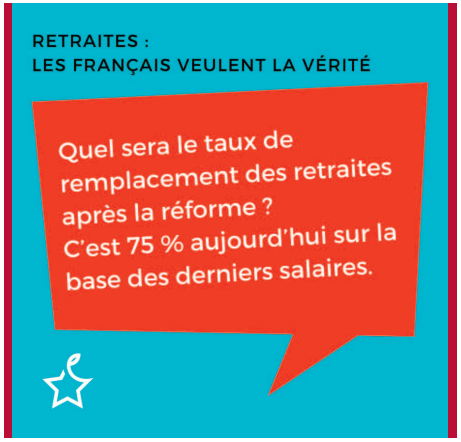

Après le mouvement des Gilets jaunes, qui n'a obtenu aucune réponse pérenne sur les deux moteurs de la mobilisation populaire, la démocratie et la justice sociale (via la justice fiscale), puis avec le mouvement sur les retraites, avec des formes de lutte et de mobilisation inédites (encore ce dimanche avec des acteurs de la Comédie française et une pluie qui s'est arrêtée pour les laisser jouer), le macronisme poursuit sa course vers un autoritarisme qui fracture notre société et nourrit la violence. La question de l'avenir politique de notre pays doit être examinée avec gravité. Le pire est possible. Une alternative progressiste est plus que jamais urgente et nécessaire. Engageant sa responsabilité sur ce texte (il ne pourra donc pas le faire sur le volet organique de la réforme), le gouvernement fait tout au contraire preuve d'une très grande irresponsabilité en s'entêtant sur un texte mal préparé, incomplet, flou, à trous avec 29 ordonnances pour 65 articles, non financé, ne garantissant pas l'avenir des retraites et ayant comme seul « imaginaire » celui de travaille plus longtemps pour des pensions réduites. On peut y voir, comme cela est régulièrement rappelé, de l'amateurisme ; c'est aussi la marque d'un pouvoir voulant faire taire les partenaires sociaux, le Parlement, les citoyens, les mobilisations. Un pouvoir pour qui la construction d'un compromis n'est plus un objectif pour travailler à l'intérêt général.

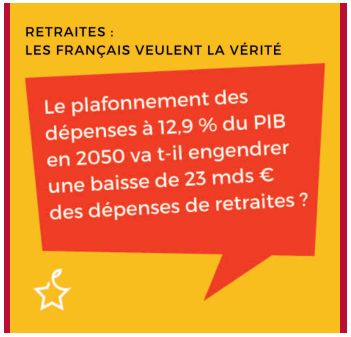

Un nouveau seuil dans la crise politique

Face aux réactions dénonçant un passage en force et un aveu de faiblesse, le Premier ministre évoque un dispositif prévu par la Constitution, déplore la stratégie « d'obstruction parlementaire » de l'opposition, et promet un « nouveau texte, enrichi de tous les acquis de la négociation avec les partenaires sociaux et d'un grand nombre d'amendements venus de la majorité parlementaire ». Édouard Philippe a adressé un courrier aux partenaires sociaux sur la « poursuite des travaux de la conférence de financement », en précisant qu'à défaut d'accord entre les organisations syndicales et patronales, « le gouvernement prendra ses responsabilités, aussi bien en matière de retour à l'équilibre qu'en matière de pénibilité ». Cette tentative d'apaisement et de diversion est vouée à l'échec. Le gouvernement a voulu profiter de l'inquiétude des Français sur le coronavirus et le risque d'une crise sanitaire pour, en plein week-end, faire passer le 49.3. Cela a eu l'effet inverse avec des rassemblements spontanés, à Paris devant l'Assemblée nationale et dans de très nombreuses villes. D'autres mobilisations sont programmées pour aujourd'hui et demain.

Du côté des syndicats, la CFDT, dans un communiqué, déplore « que les débats n'aient pas pu se tenir jusqu'au bout », renvoyant dos à dos « la multiplication stérile d'amendements sans aucun intérêt et le recours au 49.3 » et donnant rendez-vous lors du passage du texte au Sénat. La CFDT attend des bougés sur la pénibilité afin « de conjuguer régime universel et justice sociale ». Pour la CGT, Philippe Martinez a annoncé une nouvelle mobilisation dès cette semaine. L'intersyndicale se réunit lundi matin pour fixer ce calendrier.

Quelles suites ? Deux motions de censure ont été déposées. L'une par les groupes de gauche (PCF, LFI, PS), l'autre par LR. Le débat aura lieu mardi. La création d'une commission d'enquête sur la sincérité, l'exhaustivité et l'exactitude de l'étude d'impact sera discutée mercredi. Dans son avis au vitriol, le Conseil d'État, plus haute juridiction administrative, avait jugé la réforme incomplète, concluant à l'impossibilité de « garantir la sécurité juridique » du projet de loi. Le Conseil constitutionnel sera saisi. De nouvelles journées nationales de mobilisation feront entendre l'opposition à cette réforme des retraites et au coup de force démocratique. Dans un tel contexte, la bataille pour un référendum est plus que jamais centrale. Dans un récent sondage, 67 % des personnes interrogées ont demandé l'organisation d'un tel référendum sur l'avenir des retraites.

De l'inconsistance de la pensée stratégique de Macron

Emmanuel Macron a exposé le 6 février 2020, dans un discours à l'École militaire, devant un parterre de généraux et de diplomates, ce qu'il qualifie être sa vision stratégique de la défense nationale de notre pays. Depuis 1959 et le général de Gaulle, il est le premier Président de la 5e République à faire cet exercice devant l'École militaire. Là s'arrête la comparaison, car comme l'écrivait Karl Marx dans *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, « *tous les grands événements et personnages historiques se répètent pour ainsi dire deux fois.(...) La première fois comme tragédie, la seconde fois comme farce.* »

Contrairement à Macron et pour avoir été blessé trois fois en 1914-18 et avoir connu la boucherie de Verdun, de Gaulle savait d'expérience que la guerre n'est ni fraîche, ni joyeuse et qu'on y meurt et qu'on y tue. Chose qui échappe totalement à Macron qui n'a de la guerre qu'une vision abstraite entre jeu vidéo, défilé du 14 Juillet et cérémonies d'hommage posthume aux Invalides.

Par une brève allocution, de Gaulle avait dessiné une véritable vision stratégique de la défense fondée sur l'indépendance nationale qui conduisit à la constitution de la force de frappe nucléaire autonome des États-Unis, à la sortie en 1966, commandement intégré de l'OTAN, et à l'expulsion des troupes américaines stationnées sur notre sol. Cette vision stratégique, les communistes l'ont combattue tout en reconnaissant sa cohérence et en approuvant l'attitude de de Gaulle face aux États-Unis et à l'OTAN.

Or, aujourd'hui le très long et verbeux discours de Macron n'a pas dessiné de vision de ce que devrait être une défense assurant l'indépendance nationale de la France. Il n'a été qu'opération de communication visant à camoufler la servitude de notre pays vis-à-vis de l'OTAN et des États-Unis, sous un assemblage incohérent de petites phrases destinées à faire le « buzz » sur les réseaux sociaux.

Certes, en entrant à l'Élysée, Macron avait une stratégie : sortir l'Union européenne de la crise par le militaire en en faisant sous « leadership » français un pilier de l'OTAN à égalité des États-Unis. Ce pilier se serait appuyé sur une industrie d'armement européenne intégrée autour de la France (constructions aéronautiques et navales), l'Allemagne (armement terrestre) et l'Italie (armement naval). Ce nouveau pilier devait se consacrer principalement à soutenir l'armée française dans la bande sahélo-saharienne. Cette stratégie s'est effondrée, car les États-Unis et tous les États membres de l'Union européenne et de l'OTAN s'y sont d'une manière ou d'une autre opposés. Seuls restent les projets d'un char et d'un système de combat aérien franco-allemand, et la calamiteuse association de Naval Group avec l'Italien Fincantieri, ce qui n'empêche les membres européens d'acheter massivement des armements made in america qui les mettent sous total contrôle informationnel du Pentagone comme avec l'ultra couteux avion de combat F35.

In fine après avoir joué le fier-à-bras en déclarant « la mort cérébrale » de l'OTAN, Macron capitule en rase campagne avant même d'avoir combattu Trump, en affirmant sa conviction « *que la sécurité à long terme de l'Europe passe par une alliance forte avec les États-Unis (...) la France en fait chaque jour l'expérience dans ses opérations* ».

Dans son discours Macron constate passivement la fin du traité d'interdiction des missiles nucléaires de portée intermédiaire et les risques qui pèsent sur le traité limitant les armes stratégiques. Or, les États-Unis et l'OTAN portent une responsabilité principale et accablante dans cette reprise de la course aux armements nucléaires en Europe. Au lieu de prendre des initiatives politiques pour contrer ce retour de la course aux armements nucléaires, Macron a déclaré urbi et orbi à propos de la force nucléaire française que « *les intérêts vitaux de la France ont désormais une dimension européenne* ». Que les États de l'Union européenne qui le souhaitent pourraient « *être associés aux exercices des forces françaises de dissuasion* », ce qui constitue une véritable provocation faite à la Russie en raison des relations de celle-ci avec la Pologne et les Pays baltes.

Là où le discours de Macron devient véritablement schizophrène, c'est lorsqu'il déclare à justement raison que les menaces les plus importantes qui pèsent sur notre indépendance nationale ne sont pas d'ordre militaire mais d'ordre économique et technologique : « *Pour construire l'Europe de demain, nos normes ne peuvent être sous contrôle américain, nos infrastructures, nos ports et aéroports sous capitaux chinois et nos réseaux numériques sous pression russe. Il nous faut, au niveau européen, maîtriser nos infrastructures maritimes, énergétiques et numériques. (...) Nous nous sommes même abandonnés entre Européens, poussant tant de pays du Sud de notre Union européenne à laisser des investisseurs prendre ce que nous ne savions pas acheter, ce que nous poussions à privatiser, quand bien même ces infrastructures étaient stratégiques. Funeste erreur ! Nous devons, pour ces infrastructures critiques, retrouver, au niveau européen, une vraie politique de souveraineté !* »

Comme s'il n'avait pas été le ministre de l'Économie qui a privatisé l'aéroport de Toulouse, qui a laissé la Troïka dépecer la Grèce et comme s'il n'était le Président de la République qui fait tout pour privatiser ADP. De plus, au lieu de braquer les projecteurs sur la paille des Chinois et des Russes, il ferait mieux de mettre en pleine lumière la poutre que constitue l'espionnage industriel et politique massif que pratiquent les États-Unis vis-à-vis de l'Europe, comme l'a démontré Edouard Snowden. Ce sont les États-Unis, il est vrai avec la complicité au moins passive de Macron, qui se sont emparés de l'entreprise stratégique Alstom Énergie, y compris en emprisonnant ses dirigeants ! Ce sont les États-Unis qui tentent d'abattre à coups d'amendes Airbus ! Face aux États-Unis, la Chine et la Russie sont moins des menaces que de potentiels alliés objectifs.

Enfin, faute de travailler de vraies solutions politiques et économiques, Macron s'obstine à ensabler l'armée française dans une guerre sans fin dans la bande sahélo-saharienne. Non seulement cette intervention militaire française n'endigue en rien la montée en puissance du terrorisme islamique, mais il le renforce de par les exactions et la corruption des armées et des gouvernements des régimes que la France soutient à bout de bras. Ici encore les forces armées françaises tirent les marrons du feu pour l'influence qu'entendent développer les États-Unis en Afrique. Pas un mot non plus sur la misère de la condition militaire, sur le fait que nos armées sont à la fois en voie de clochardisation, d'externalisation et de privatisation de nombre de leurs fonctions, sur le délitement du lien armée-nation encore aggravé par le pseudo service national instauré par LaREM qui est vécu par l'immense majorité de la jeunesse, à juste raison, comme une brimade inutile.

Au-delà de l'urgence de rompre avec l'OTAN, les enjeux de défense et d'indépendance nationale, de sécurité collective et de paix méritent mieux que la bouillie de chat qu'a servie Macron aux cadres de l'armée à l'École militaire. Ils appellent à un vrai débat auquel les communistes entendent apporter leurs propositions. ✪

Yann Le Pollotec
responsable de la commission
Défense-nationale Paix

PCF/PT

Échanges sur les situations politiques au Brésil et en France

Ce lundi 2 mars 2020, une délégation du PCF* conduite par Fabien Roussel a rencontré Luiz Inácio Lula da Silva, ex-président brésilien présent à Paris pour recevoir dans la soirée à l'Hôtel de Ville la médaille de « citoyen d'honneur de la Ville de Paris » de la part d'Anne Hidalgo.

Le Président Lula souhaite tout d'abord remercier chaleureusement le PCF pour toutes ses actions de solidarité pour sa libération, remercier aussi le journal l'*Humanité* et la Fête de l'Humanité qui a accueilli si chaleureusement Dilma Rousseff en septembre dernier. Il exprime aussi la volonté de renforcer et de construire des liens plus réguliers avec le PCF pour permettre une bonne compréhension des enjeux politiques de chacun de nos pays.

Ainsi, Fabien Roussel est particulièrement questionné sur la mobilisation sociale actuelle de notre pays et les informations sur les questions migratoires qui agitent l'Europe. Suite à l'exposé de Fabien Roussel, Fernando Haddad fait un rapide exposé sur la méthode Bolsonaro pour arriver au pouvoir après le coup d'État institutionnel contre Dilma. L'emprisonnement de Lula sous de simples faits de suspicions sans preuves n'avait qu'un seul objectif : celui d'une élection présidentielle sans candidat du PT.

Depuis l'arrivée de Bolsonaro, à l'extrême droite de l'échiquier politique brésilien, c'est une alliance sans équivoque avec les marchés financiers, marquée par un ministre de l'économie, ancien spéculateur, formé dans les écoles de Chicago, n'ayant jamais caché son admiration pour Pinochet et une présence sans précédent de l'armée dans les rouages clés du pouvoir.

Derrière le slogan « Moins de Brasilia (capitale politique), plus de Brésil », se dessine la vision politique de Bolsonaro : « moins d'État, plus d'entreprenariat », avec au bout une réalité : chute conséquente de la force du travail avec une augmentation des profits sans produire davantage. Derrière, c'est une économie qui stagne, des inégalités qui grandissent, plaçant le Brésil comme un des pays les plus inégaux du monde, avec un transfert de patrimoine public vers le privé significatif. Après avoir réussi à casser le code du travail, attaquer le système éducatif, c'est la privatisation de Petrobras (7e production mondiale), d'Electrobras, et de deux des trois banques nationales.

Politiquement, contrairement à Macron « qui déploie un autoritarisme caché en utilisant les ressources de la démocratie libérale », comme l'a souligné Dilma Rousseff, Bolsonaro, lui, à la sortie de l'élection, a pu affirmer sa ligne ultra droite, du fait d'une droite affaiblie par les affaires. Le centre droit aujourd'hui, tente d'exister dans le paysage politique brésilien avec beaucoup de difficulté, car ne s'opposant pas frontalement à Bolsonaro, du fait d'une concomitance sur son agenda économique. Cela place ainsi l'extrême droite en situation de pouvoir capitaliser en fonction d'un éventuel fonctionnement de son projet économique et en installant d'une façon inquiétante de nombreux militaires à la tête du gouvernement.

Si aujourd'hui l'élection présidentielle avait lieu, on assisterait certainement à un affrontement PT/Bolsonaro ; ce qui laisse augurer toute forme de manœuvres politiques afin d'empêcher le PT de pouvoir être candidat ou de modifier la loi électorale.

L'échange se conclut avec le regret de disposer de trop peu de temps pour débattre de tous les sujets qui nous préoccupent, mais avec un appel insistant à régulariser nos échanges d'information et notre travail commun.

Laurent Péréa
responsable-adjoint du secteur international
chargé de l'Amérique latine

*La délégation du PCF était composée de Fabien Roussel, député du Nord et secrétaire national du PCF, Laurence Cohen, sénatrice PCF, Laurent Péréa et Cécile Dumas, responsables-adjoints du secteur international du PCF.
La délégation brésilienne était composée de : Luiz Inácio Lula da Silva, Dilma Rousseff, Fernando Haddad, Romenio Pereira (responsable des questions internationales du PT) et Joao Paulo (responsable du MST).

Parcoursup, même la Cour des comptes démonte la plateforme

La Cour des comptes a livré son premier bilan de la loi ORE qui a mis en place Parcoursup. Si elle ne remet pas en cause le principe de sélection, elle dénonce l'opacité du système.

L'institution du Palais Cambon est principalement connue pour ses interventions sans gants dans le débat public où elle incarne généralement une ligne ultra-libérale de réduction de la dépense publique sous couvert d'efficacité. À côté de ses missions de contrôle budgétaire, la Cour dispose également d'une capacité à produire des rapports d'évaluation sur les politiques publiques. C'est ainsi qu'elle a rendu son avis sur la loi Orientation et réussite des étudiants (ORE) qui a mis en place la plateforme Parcoursup en 2018.

Un déficit d'accompagnement des élèves

La cour constate que la mise en place de la plateforme ne s'est pas accompagnée d'une réelle refonte des politiques d'orientation. Les heures dédiées sont mises en place de manière inégale selon les établissements et aucune articulation n'a été pensée entre ce qui est déployé dans le secondaire et ce qui est mis en place dans l'enseignement supérieur. En conséquence, l'autocensure liée au genre, à l'origine territoriale ou sociale reste forte. Les magistrats soulignent par ailleurs la contradiction de faire reposer l'accompagnement à l'orientation sur le ou les professeurs principaux quand le groupe classe est en voie de disparition sous l'effet de la réforme du bac.
Les solutions proposées sont de rendre obligatoires les heures dédiées à l'orientation, former davantage les professeurs principaux à l'orientation qui seraient chargés d'assurer la tenue de ces temps en échange d'une augmentation de leur rémunération.
Le constat est également sévère sur les filières « ui, si ». Le dispositif qui concentre la majorité des moyens ajoutés par la loi ORE n'est pas jugé satisfaisant. Les résultats très hétérogènes de ces nouvelles filières rendent impossible un jugement global sur leur plus-value. Le nombre de bénéficiaires reste en réalité très faible malgré la dépense de plusieurs centaines de millions d'euros jusqu'en 2022. Il est également mis en avant que les critères actuels de mise en place de ces filières n'ont pas forcément ciblé les universités en ayant le plus besoin.

La sélection et la concurrence faussée reconnues

L'élément le plus intéressant soulevé par le rapport de la Cour des comptes est probablement l'existence des algorithmes locaux et plus généralement la sélection opérée.
« a publication "d'attendus" pour chaque formation sur la plateforme Parcoursup constitue une information nouvelle et utile pour les candidats lycéens. [...] Les attendus publiés, dont les énoncés mériteraient une nouvelle revue, ne correspondent pas toujours aux paramétrages retenus in fine par les commissions d'examen des vœux. »
L'utilisation de procédures de tri automatiques fondées sur des éléments traitables en masse dans les dossiers des élèves est pointée du doigt pour son manque de transparence. La Cour demande à ce que les algorithmes utilisés soient rendus publics, un combat mené depuis le début de la plateforme par le sénateur communiste des Hauts-de-Seine Pierre Ouzoulias. Un combat qui se joue aujourd'hui devant les tribunaux, l'UNEF a déposé une question prioritaire de constitutionnalité sur la légalité du refus de rendre publics les algorithmes locaux.
La Cour des comptes dénonce par ailleurs la prise en compte du lycée d'origine dans les critères utilisés pour sélectionner les élèves. Il est proposé d'anonymiser le lycée d'origine et d'utiliser à la place une mesure de l'écart entre les notes obtenues en contrôle continu et celles obtenues lors du baccalauréat. Sur la sélection, les magistrats conseillent également à ce que les critères utilisés soient rendus publics afin de permettre un développement de stratégies adaptées par les élèves pour obtenir la filière de leur choix.
La très libérale Cour des comptes n'a donc pas effectué de mue progressiste, elle souligne toutefois les contradictions de Parcoursup. Pour elle, c'est bien une sélection qui a été mise en place à l'entrée de l'ensemble de l'enseignement supérieur. La concurrence entre les élèves est donc réelle et largement faussée par l'opacité des critères utilisés. La sélection n'est toutefois pas dénoncée, alors même que son inefficacité et son injustice semblent avoir été démontrées. ✪

Adrien Hélary
responsable du pôle "Bataille des idées"

COMMUNISTES
2, place du Colonel-Fabien - Paris 19e - **COMITÉ DE RÉDACTION :** Igor Zamichiei (directeur), Gérald Briant, Léon Deffontaines, Yann Henzel, Méline Le Gourriérec, Delphine Miquel, Laurence Patrice, Yann Le Pollotec, Julien Zoughebi.
RÉDACTION : Gérard Streiff (Tél. : 01 40 40 11 06) Mèl : **communistes@pcf.fr** **RELECTURE :** Jacqueline Lamothe
MISE EN PAGES ET MISE EN LIGNE : Zouhair@NAKARA.info (Tél. : 06 07 99 90 81) Publication du PCF sous Creative Commons BY-NC-SA

PCF
SOUSCRIPTION (cliquez)

Cette contribution est essentielle au fonctionnement du PCF et à son intervention dans le débat politique traversé par une large et profonde colère sociale. C'est un enjeu démocratique majeur à l'heure où tout est mis en œuvre pour réduire le débat politique au face-à-face Macron-Le Pen.

Je verse :.....€ **Ma remise d'impôt sera de 66 % de ce montant.**

NOM : ..... PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL..... Ville.....

Chèque à l'ordre de "ANF PCF"
2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris Cedex 19